

Formation Continue Obligatoire Transport de voyageurs

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFTRAL - GIRONDE
RIBEIRO Sophie
sophie.ribeiro@aftral.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Tout conducteur d'un véhicule comportant plus de huit places assises outre le siège du conducteur ou transportant plus de huit personnes, non compris le conducteur.
Titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route. Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

"Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences : •de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, •d'actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique •d'améliorer ses pratiques dans ces domaines." (Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 3)

Contenu et modalités d'organisation

Accueil, présentation de la formation et bilan des connaissances (en salle première demi-journée) - ECO-Conduite, évaluation de conduite, perfectionnement conduite, commentaires individualisés : (1 véhicule, 1 formateur pour maximum 4 personnes) •Sensibilisation au confort des personnes transportées et optimisation de la consommation de carburant Réglementation •Actualisation des connaissances en matière de réglementation (urbaine et interurbaine) •Manipulation du chronotachygraphe électronique Santé du conducteur •Les risques d'endormissement •Hypovigilance •Ergonomie au poste de conduite •Les addictions (alcool, drogue, médicament) •Secourisme Sécurité routière •Les risques de la route •Les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds •Circulation et consignes de sécurité spécifiques à certaines infrastructures (passage à niveaux, tunnels, couloirs de bus...) Qualité de service et rôle commercial du conducteur •Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise •Relations avec la clientèle (prévention et gestion des conflits) •Qualité de service Évaluation des acquis et synthèse du stage : Remise du livret stagiaire

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs - Sans niveau spécifique



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00329380	du 02/01/2023 au 31/12/2023	Artigues-près- Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE			
00394533	du 01/01/2024 au 31/12/2025	Artigues-près- Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE			